

## PATRIMOINE

### CHÂTEAU ET COLLÉGIALE SAINT-MARTIN DE PICQUIGNY

La plus ancienne mention écrite du château de Picquigny remonte à 1066. C'est à cette date que le seigneur Eustache de Picquigny fonde le chapitre de l'église Saint-Martin avant de partir avec Guillaume de Normandie à la conquête de l'Angleterre. Ruiné à la Révolution,

le château conserve des vestiges de la fin du Moyen Âge et du XVI<sup>e</sup> siècle comme la façade et la porte sud élevées au-dessus du grand fossé.

En 1906, il a été classé monument historique ainsi que la tour-clocher de la collégiale Saint-Martin.



© NICOLAS BRYANT

Château et collégiale de Picquigny

## ENVIRONNEMENT

### LE BOIS DE CAVILLON

Le « bois de Cavillon » s'étend sur le plateau entre la « vallée de Tenfol » et le village de Cavillon. Il est peuplé de chênes, de hêtres, de charmes mais également de résineux et de peupliers. L'inventaire de la faune et de la flore du bois et des prairies situées en lisières a permis d'identifier des espèces remarquables qui font de cet espace une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF). On peut y observer le papillon argus bleu-nacré ou encore l'orchidée orphys mouche.



© OFFICE DE TOURISME NIÈVRE & SOMME

Bois de Cavillon



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
**Nièvre & Somme**  
Un territoire à Découvrir

**nièvre  
somme**  
Tourisme

**FFRandonnée**  
les chemins, une richesse partagée  
Somme

**PR**

## Circuit du Tenfol

**3 H 30**  
**14 KM**

Tenfol, hameau de la commune de Fourdrinoy, fut une léproserie fondée en 1205 par Gérard de Picquigny. Son petit-fils y fonda une chapelle dédiée à saint Étienne. Quand la lèpre disparut, la léproserie devint une ferme. La chapelle fut transférée à l'abbaye du Gard à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### SITUATION

Picquigny, à 13 km au nord-ouest d'Amiens par la D 1235

### PARKING

place de la gare  
N 49.945970° E 2.143030°



### À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- site de la signature du Traité de Picquigny, mettant un terme à la guerre de Cent Ans
- escalier Saint-Jean en pierre
- château et la collégiale de Picquigny érigés à partir du XI<sup>e</sup> siècle, puis complétés au XIV<sup>e</sup>, XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècle
- bois de Cavillon, classé zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

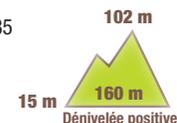


### À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

- Samara : parc naturel et archéologique, vitrine vivante des richesses du patrimoine archéologique du département
- prieuré de Moreaucourt : rattaché à l'abbaye royale de Fontevraud, il a accueilli une communauté de femmes et d'hommes pendant près de 500 ans.
- Les vestiges du prieuré, ensevelis pendant trois siècles, émergent désormais dans un écrin de nature
- Centre d'interprétation Vignacourt 14-18 : collection photographique de Louis et Antoinette Thuillier
- Domart-en-Ponthieu : ancienne ville forte dont subsiste, sur le promontoire rocheux, une tour de l'enceinte, maison dite des Templiers, église Saint-Médard du XVII<sup>e</sup> siècle, monument aux morts d'Albert Roze
- Véloroute Vallée de Somme
- marais de Belloy-sur-Somme et Picquigny

### BALISAGE

jaune



### Code de balisage PR

**FFRandonnée**

— Bonne direction

— Changement de direction

X Mauvaise direction

© marques déposées



### Office de Tourisme

- Office de tourisme Nièvre et Somme, 5 chemin de halage, 80310 Picquigny, 03 22 51 46 85, [www.nievresomme-tourisme.fr](http://www.nievresomme-tourisme.fr)



### FFRandonnée

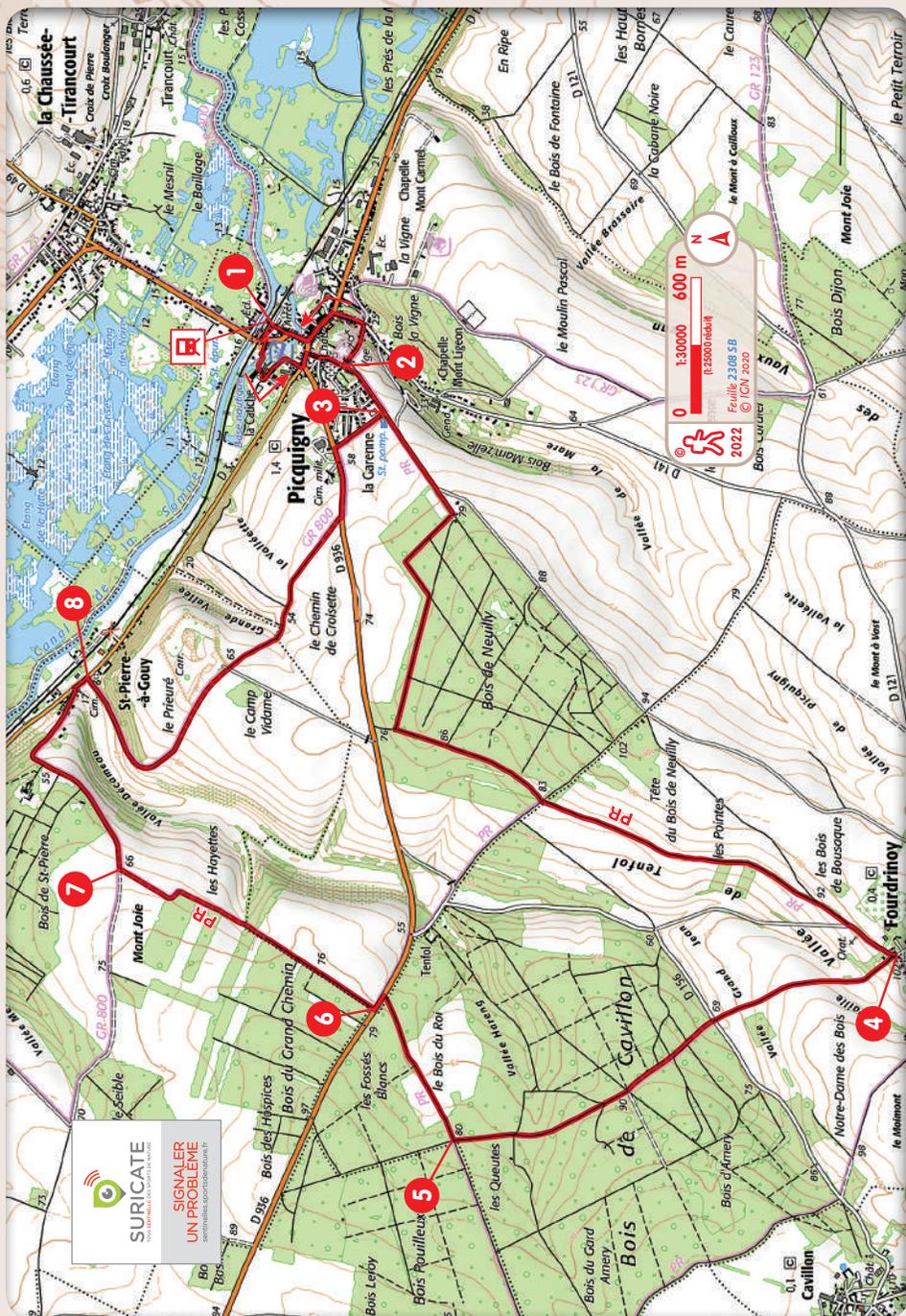
- Comité Somme : <https://somme.ffrandonnee.fr/>



Passerelle à Picquigny

© OFFICE DE TOURISME NIÈVRE & SOMME

# PR Circuit du Tenfol



- 1 Suivre le chemin le long de la voie ferrée jusqu'au passage à niveau, puis aller à gauche jusqu'à un passage protégé que l'on emprunte pour traverser la rue dite « au delà du Pont ». S'engager dans la rue des Quatre Moulins. Au bout, franchir, par une passerelle, un premier bras de la Somme, puis un second. Par la rue de l'Abreuvoir, contourner une maison de retraite et déboucher dans la rue de Saint-Pierre [👁 > chapelle]. Suivre à gauche la D 936 sur environ 70 m, traverser au passage protégé et emprunter un escalier [👁 > escalier Saint-Jean]. Dans le prolongement, grimper le chemin de Fourdrinoy [👁 > monument aux morts, château de Picquigny].
  - 2 Laisser à gauche le chemin que l'on empruntera au retour, passant sous un porche du château. Continuer tout droit, atteindre une station de pompage.
  - 3 Laisser à droite le chemin du retour, longer la station de pompage. La route file tout droit à travers champs. Lorsqu'elle vire à gauche, poursuivre droit devant vers le bois de Neuilly. Au bout, longer à droite la lisière. Plus loin, tourner à gauche et retrouver la lisière. Continuer en face sur un chemin agricole. Dans le prolongement, par une route, gagner Fourdrinoy.
  - 4 Juste avant une placette, s'engager à droite dans un chemin. Plus loin, couper la D 156 et pénétrer dans un bois [👁 > bois de Cavillon]. Environ 1,3 km plus loin, atteindre une croisée de chemins.
  - 5 Prendre le chemin à droite. Au débouché sur la D 936, aller à gauche sur 70 m.
  - 6 S'engager à droite dans un chemin. Longer les bois et plusieurs remises situées à droite. Garder la direction et atteindre un chemin carrossable.
  - 7 Aller à droite, poursuivre en lisière et descendre à Saint-Pierre-à-Gouy. Suivre à droite la D 3 sur 50 m.
  - 8 S'engager à droite, au coin du cimetière, sur un chemin de terre qui grimpe. Plus haut, il vire à gauche. À la D 936, prendre à gauche et, avant un cimetière britannique [👁 > cimetière militaire], tourner à droite.
- 3 À la station de pompage, aller à gauche.
  - 2 Passer sous le porche du château et poursuivre [👁 > collégiale]. Emprunter à gauche la rue des Chanoines, puis, encore à gauche, la D 1235 (place du Général-de-Gaulle). Poursuivre sur la place, passer devant la mairie, traverser par le passage protégé. Au rond-point, suivre à droite la rue du 60<sup>e</sup> R.I. et rejoindre le point de départ.

## HISTOIRE

### LE TRAITÉ DE PICQUIGNY (29 AOÛT 1475)

Dans ses mémoires, le secrétaire du roi Philippe de Commyne raconte l'entrevue lors de laquelle Louis XI et le roi d'Angleterre Edouard IV ont signé le traité de Picquigny qui met fin à la guerre de Cent Ans, le 29 août 1475. Le récit détaillé du chroniqueur du roi de France

nous apprend que Picquigny a été choisi en raison de la présence d'un solide château et que, pour l'occasion, un pont en bois muni d'une grille « comme on en fait pour les cages des lions » a été construit sur la Somme spécialement pour l'entrevue des deux souverains.